



INFORMATION DE PRESSE

sous embargo jusqu'au
Mardi 31 mars 2020 – 18h30 CET
Information réglementée/Information privilégiée

Impact de la pandémie du Covid-19

Dans le contexte de cette crise sanitaire d'ampleur mondiale, la priorité absolue du groupe CFE est de préserver la santé de ses collaborateurs et celle de ses clients et sous-traitants. Dans ce cadre, CFE a édicté les mesures qui s'imposent dont notamment la suspension temporaire de l'exécution de nombreux chantiers, les déplacements restreints, la généralisation du télétravail, le strict respect des règles en matière de distanciation sociale et la tenue des réunions à distance.

Les activités de DEME sont affectées par les mesures de confinement, les fermetures de frontière et la perturbation de certaines chaînes d'approvisionnement. Ces mesures impacteront sensiblement tant le chiffre d'affaires que la prise de commandes, sans que l'impact financier sur les résultats puisse être quantifié à ce jour. Par ailleurs, la cession de la participation de 12,5% dans Merkur Offshore reste planifiée pour le deuxième trimestre 2020.

Dans le Contracting, l'exécution des chantiers de construction en Belgique et au Luxembourg est suspendue depuis le 18 mars alors qu'en Pologne, une activité restreinte se maintient. Dans les clusters Multitechnique et Rail & Utilities, les chantiers sont également interrompus hormis de rares exceptions. CFE Contracting anticipe une activité extrêmement réduite au deuxième trimestre 2020. Après la période de confinement dont la durée n'est pas connue à ce jour, le redémarrage des chantiers va probablement se faire graduellement.

BPI subit également les effets de la pandémie tels que des retards dans la livraison des immeubles, la baisse temporaire des rythmes de ventes ainsi que l'impossibilité de passer les actes authentiques non-urgents.

Le groupe CFE dispose d'une liquidité importante : la somme de la trésorerie disponible et de la part non utilisée des lignes de crédit confirmées atteignait près de 0,9 milliard d'euros au 31 décembre 2019.

Dans cette situation exceptionnelle, il est important que le groupe conserve au maximum ses ressources financières pour faire face à la crise. Le conseil d'administration de CFE a dès lors décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019. Dans la mesure où l'évolution de la pandémie le permet, le conseil d'administration envisage de convoquer une assemblée générale extraordinaire en automne pour délibérer de la mise en paiement d'un dividende intérimaire.

A ce stade, même si le groupe met tout en œuvre pour limiter les conséquences dommageables de la pandémie, CFE anticipe une baisse de son chiffre d'affaires, de ses cash-flows et de ses résultats en 2020 mais sans pouvoir en quantifier les impacts financiers sur les comptes du Groupe. CFE communiquera l'impact dès qu'il sera possible de le calculer.

Le groupe CFE demeure solide et dispose de très nombreux atouts pour rebondir dès que la crise sanitaire sera passée.

A propos de CFE

Fondée en 1880, CFE est un groupe industriel belge actif dans trois pôles distincts. Le pôle Dragage, Environnement et activités Offshore et Infra, est exercé par DEME, sa filiale à 100%, un des leaders mondiaux de la spécialité. DEME dispose d'une flotte moderne, polyvalente et dotée de la dernière technologie. Le pôle Contracting, englobe les activités de construction, de multitechnique et de rail en Belgique, Luxembourg et Pologne. Quant au troisième, le pôle Promotion Immobilière, il regroupe les projets immobiliers développés par BPI en Belgique, Luxembourg et Pologne.

Le groupe CFE emploie actuellement plus de 8.000 personnes et est présent sur chaque continent. Cotée sur Euronext Brussels, CFE est détenue à 60,91% par Ackermans & van Haaren.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet www.cfe.be.

* *
*

Note à la rédaction:

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec:

- Piet Dejonghe, Administrateur délégué - tél. +32 2 661 13 19 - mail : piet_dejonghe@cfe.be
- Fabien De Jonge, Directeur financier et administratif - tél. +32 2 661 13 12 - mail : fabien_de_jonge@cfe.be